

Prudence

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 23

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202361>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Bon martsì : dâi caïons d'attaqua. —
Davi fa à Djan : « Ta barjaqua
De Trioula, ma s'ebahia
Cein que porrâi bin critiquâ
Sti cou, rappoo à ta paise.
Câ te pao gagni bin veingt batse
Quemet ion su tè dou caïon. »
Djan repond : « Quand on è bordon
Quemet ma vilhe, vâi-to, frère,
Cein doure mè que la vaudâre,
Et tè vu fréma que sta né
Te la verri breinna lè bré
Et dere et pu cein, et pu gosse :
Que n'é pas pi de la cabosse
Po on boton ; que m'ant veindu
Trâo tchè dâi caïon mau fotu ;
Qu'atsito jamé rein que vâille :
Que ne su rein qu'onna racaille.
Lâi deri que lè z'é robâ
Que su bin sù que troverâ
Oquie à redere à clli l'affère.
Atiuta, se te vâo mè crâire,
Catse-tè vâi, ein arreveint,
Vé lè z'ebouëtôn, bounameint,
Et te verri que ma Trioula
Farâi tot parâi sa ritoula ! »
Dan, quand l'è que fur'arrevâ,
Noutron Davi va s'einfatâ
Tot lo drâi, dècoute l'ètrâbillo
Io l'ont on dètertîn dâo diâbillo :
L'ètai la fenn'âo podro Djan
Que lâi desâi : « Grand chenapan !
Ah ! te revin dza de la fâire,
Io te n'a rein fè que de bâire.
Cein l'è dau biô, et elliau caïons
Tè cotant mè que dou modzons.
Ein su sûra : dâi bête dinse
De la fâire l'ire lè crinse.
L'è po cein que te le z'a chè
Et tè lè z'a paia trâo tchè.
— Qu'ein sâ-to ? qu'adan lâi fa l'hommo,
Dèvant que de mè fère on chômo,
Laisse-mè adî dèvesâ.
Sant pas trâo tchè :... L'è z'é robâ !
Ora, sti coup, qu'a-to à dere ?
Te vâi, mè cotant pas on pere.
— Eh ! t'eintèvâi po on dadou !
Que lâi repond, que t'i gniagnou !
Adan, du que te lè robâve,
Dis-mè vâi cein que tè gravâve,
Gros patifou de tabornîô,
De robâ dâi caïon plîie gros ? »

MARC A LOUIS.

Un bock, s. v. p. — Pourquoi un « bock », plutôt qu'une « chope » ou simplement un « verre de bière » ?

D'où ce mot « bock » ?

La légende — car c'est elle qui parle — raconte qu'un certain duc de Brunswick, ayant soutenu que son maître brasseur faisait de la bière plus forte que celle de Munich, un brasseur de cette dernière ville lui envoya un défi. Il fut convenu que chacun des deux champions boirait une même quantité de bière de son concurrent et que celui qui, au bout d'une demi-heure, ne pourrait plus se tenir sur une jambe et enfiler une aiguille, aurait perdu son pari.

La demi-heure passée, le brasseur munichois enfilait des aiguilles avec le plus grand sang-froid ; quant au duc, il faisait des efforts inouïs pour maintenir son équilibre instable sur une jambe, lorsque tout à coup le chevreau favori de la duchesse s'étant échappé, vint frôler les jambes du duc et le renversa les quatre fers en l'air. L'assemblée applaudit, mais le noble seigneur protesta, disant que c'était la faute du bouc (bock en allemand), le mot resta à la brasserie de Munich, qui porte pour marque de fabrique un bouc debout sur ses pieds de derrière.

Cette brasserie — royale aujourd'hui — fournit au printemps un produit très remarquable, que les Bavares désignent en disant : donnez-nous un verre de *Bockbier*, c'est-à-dire de la brasserie du bouc.

Tonnerre d'ascent ! — L'autre soir, M. X..., bien connu à Lausanne pour ses incessantes

plaisanteries, racontait, à un voyageur de commerce de Marseille, une histoire si invraisemblable que ce dernier sourit d'un air incrédule.

— Alors, quoi, monsieur, vous ne croyez pas à mon histoire ? fait M. X., visiblement froissé.

— Oh ! pardonnez-moi, monsieur, répond le Marseillais, mais j'avoue que je n'oserais jamais la répéter, à cause de mon accent.

Gens de plume et gens d'épée. — Deux jeunes gens parlent de leurs projets d'avenir.

— Moi, disait l'un, j'ai bien envie de m'engager dans la légion étrangère.

— Dans la légion étrangère ? Quelle idée ! Que vas-tu faire dans ces pays exotiques ?

— Alors t'imagines-tu donc que je veuille mourir dans mon lit, comme un notaire ?

Huile de coude. — Les gens qui font bâtir sont, en général, très impatients. A tort ou à raison, ils se plaignent constamment de la lenteur des travaux, oubliant le vieux dicton : « Paris n'a pas été bâti en un jour. »

M. D..., voulant hâter l'achèvement d'une cave, dont les travaux n'avançaient pas au gré de ses désirs, eut recours à un procédé tout à fait ingénieux. Depuis quelque temps déjà, les ouvriers travaillant à la journée, exécutaient leur besogne avec une nonchalance intolérable. Tout à coup, on remarqua, non sans étonnement, que les ouvriers faisaient preuve d'une ardeur inouïe. Plus de paresse, plus de lenteur : les travaux avançaient comme par enchantement. La cave eut bientôt la profondeur voulue. Mais, chose plus extraordinaire encore, les ouvriers ne voulaient plus s'arrêter ; ils piochaient toujours et cela au point qu'il fallut avoir recours au syndic pour faire cesser les travaux !

Le propriétaire raconta alors, en riant, que, désespérant de voir achever le travail entrepris, il avait, un soir, enseveli à un pied de profondeur, dans le terrain que les ouvriers devaient enlever, une vieille boîte, hermétiquement fermée, dans laquelle il avait placé un vieux morceau de parchemin contenant ces mots : *Ci-dessous est le gros trésor à la Dame. Cent mille livres en or et deux cents écus neufs.*

Mais, avec plaisir !

Vallorbe, mai 1905

Au Conteur vaudois, Lausanne.

Messieurs,

Nous prenons la liberté de vous demander si vous consentiriez à ouvrir dans les colonnes de votre honorable journal une souscription publique en faveur de l'installation d'une *Table d'orientation sur la Dent de Vaulion* ?

Il y a, dans le canton, un grand nombre d'admirateurs de notre Jura, qui seront sans doute très heureux d'apporter leur obole à la réalisation de notre entreprise.

Le Conseil d'Etat a témoigné tout l'intérêt qu'il portait à ce projet en votant un subsidie de 500 francs. Mais les frais étant très élevés et nos sociétés sans ressources suffisantes, le Comité d'initiative recevra avec une vive reconnaissance les dons des personnes et sociétés qui s'intéressent à notre Jura.

Nous avons également décidé la publication d'un *Guide de la Vallée de l'Orbe et de la Vallée de Joux*. Celui-ci fera apparition dans le courant de l'été. Il comprendra entr'autres une cinquantaine d'illustrations, ainsi qu'une carte de la contrée, de La Sarraz au Brassus. Cette carte, de 80 cm. de long sur 40 de large, à elle seule vaudrait la somme de 1 fr., prix de vente du guide, en librairie.

Nous espérons une réponse favorable, et vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pour le Comité exécutif :

Le Président, Le Secrétaire,
J. COMBE. A. ADDOR.

Prudence. — On annonce à une grand'mère, bonne femme, au demeureant, mais un peu avare, le mariage prochain de sa petite-fille.

— Eh bien, ma foi, tant mieux pour elle. Pourvu au moins qu'elle soit bien tombée.

— Certainement qu'elle est bien tombée ; c'est un brave garçon. Nous viendrons demain vous le présenter, grand'mère.

— Oh ! non, ce n'est pas besoin ; vous comprenez, à mon âge, on ne tient pas tant à faire de nouvelles connaissances.

Le dentiste de monseigneur. — Un dentiste avait placé un ratelier dans la bouche d'un évêque. Très respectueux et sensible à l'honneur qui lui avait été fait, tout en désirant néanmoins d'être payé, il ne savait comment rédiger sa note, lorsqu'il trouva cette formule qu'il crut être le comble de l'élégance et de la politesse :

« Pour avoir réparé le palais épiscopal, 150 francs. »

Oeufs brouillés à la d'Aumale.

(6 personnes.)

(15 minutes.)

Ayez un petit rognon de veau, détaillez-le en dés, assaisonnez-le de sel et de poivre et faites-le raidir aussi vivement que possible au beurre. Ayez soin de le bien saisir, ce qui est suffisant et liez-le avec la valeur de 2 cuillerées de sauce brune. Cela fait, ne laissez plus bouillir, l'ébullition durcissant le rognon.

Cassez dans un saladier 10 ou 12 œufs (selon grosseur), assaisonnez de sel et de poivre, et mettez-les dans une casserole avec 40 gr. de beurre. Remuez à feu doux, jusqu'à ce que la solidification des œufs soit bien assurée et en ayant soin d'éviter de faire des grumeaux.

La masse des œufs doit être lisse et crémeuse, et assez ferme pour pouvoir y mélanger une forte cuillerée à bouche de tomate concentrée. Mettez à point avec 5 gouttes « d'Arôme Maggi », dressez en timbale, et disposez au milieu le rognon sauté.

(La Salle à manger de Paris.)

LOUIS TRONGET.

Un moment ! — Un fils prodigue demandait de l'argent à son père, qui le lui refusa, avec raison.

— Alors, tu ne veux donc pas me donner de l'argent ? fait le fils d'un air tragique.

— Non, mon enfant, je ne t'en ai déjà donné que trop. Tu l'as toujours dépensé à des folies. Travaille maintenant.

— Ah ! tu ne veux pas m'en donner... Eh bien, je me tue.

Disant cela, le fils s'en va chercher son fusil militaire et le charge devant son père.

Celui-ci, toujours calme, la pipe à la bouche : « Attends-voir un moment ; laisse-moi sortir. Je ne me fie rien tant à ces nouveaux fusils. »

La livraison de *juin* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSSELLE contient les articles suivants :

La crise des croyances religieuses, par Paul Stapfer. — Démon d'Azur. Roman, par C.-E. Delay. (Sixième partie.) — Tsar et empereur. Les idées de Bismark en 1863, par Edmond Rossier. — Les géants. Rôle des glandes dans l'organisme humain, par le Dr Robert Odier. — Un prince allemand. Le duc Guillaume de Wurtemberg, par Charles Vuillemin. — De Courbet à Phidias, ou la conversion d'un artiste, par Ernest Tissot. (Seconde et dernière partie.) — Djévahir. Nouvelle criméenne, par Louise de Soudak. — Chroniques parisiennes, allemandes, anglaises, russes, suisses, scientifiques, politiques. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Table des matières du tome XXXVIII.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :

Place de la Louve, 1, Lausanne

En famille. — L'*Orphéon* a offert, jeudi soir, à ses membres honoraires et passifs un très beau concert. Le temple de St-François était bondé. Mlle Junod et M. Dénézéaz prêtaient à l'*Orphéon* leur précieuse concours. On n'eût demandé qu'à applaudir.

Il est chez lui. — Qui ? — M. Choufleuri, dans son logis des « Variétés » à Bel-Air. Les visiteurs s'y pressent à l'envi et ne peuvent assez louer l'amabilité de l'amphitryon et les attrait d'une soirée où l'on a le rare plaisir de pouvoir applaudir M. et Mme Rey, duettistes.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne — Imprimerie Guilloud-Hovars.